

Activités spéciales

Le volet *Activités spéciales* appuie les associations commerciales qui sont impliquées dans la mise en oeuvre de plans d'affaires internationaux à long terme liés à la promotion de biens et services génériques canadiens dans les marchés internationaux.

Ce volet a pour but d'encourager des initiatives de promotion des exportations, nouvelles ou supplémentaires, et qui vont au-delà des activités commerciales habituelles de l'association.

En plus d'être soumis aux principes énoncés ci-haut portant sur l'engagement à long terme, l'accent sur les marchés et sur l'aspect valeur ajoutée des initiatives, les plans et activités de l'association devraient être réalistes et comporter de bonnes chances de succès. Le plan devrait aussi comporter un aspect risque et partage des coûts entre l'industrie et le gouvernement.

Une des composantes du volet des *Activités spéciales* a pour but de mettre en oeuvre les Stratégies de débouchés commerciaux agro-alimentaires pour les associations industrielles agro-alimentaires. Cette composante est une initiative conjointe du ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. De plus amples détails sur cette composante sont disponibles dans un livret séparé, disponible sur demande.